

PRÉVENIR ET RÉGULER LES CONFLITS

► Dans un dispositif participatif l'animateur du processus doit permettre la poursuite du dialogue malgré les tensions, les conflits et garantir l'équilibre des rapports de forces. Ce module est consacré à la communication non violente et à la régulation des conflits.

OBJECTIFS

- Réduire les risques de crises relationnelles.
- Développer une stratégie pour poursuivre le dialogue malgré le conflit.
- Intervenir en prenant en compte les besoins de chacun.
- Adopter une démarche d'autorégulation et d'écoute dans les situations où l'on est pris à partie en tant qu'animateur.

CONTENUS

- Ce module reposera sur

le partage d'expériences et les situations-problèmes apportées par les participants.

- L'analyse de ces situations se fera à l'aide d'éclairages conceptuels et l'exploration des solutions avec la méthode du théâtre forum.
- Le délai entre les sessions permettra l'expérimentation et l'analyse des outils découverts et testés.

PUBLIC

- Toute personne souhaitant

acquérir des compétences dans la prévention et la régulation des conflits.

FORMATEUR

- Guillaume TIXIER, IFMAN-Méditerranée

STAGE N° D4

► **4 jours de formation** les mardi 19 et mercredi 20 mars 2019 puis le lundi 20 et mardi 21 mai 2019 à Niort (79).

► **Inscription avant** le 18 février 2019.

► **Frais pédagogiques : 700 €***